

“On croit que ça n’arrive que dans les films”

Rencontre Annick Hovine et Maryam Benayad

Plutôt timide et méfiante, Lilou (prénom d’emprunt), 25 ans, n’est pas une grande sor-teuse. Elle sait qu’il faut faire attention à ce qu’on glisse dans les verres. “*Mais on croit que ça n’arrive que dans les films.*” Ce soir d’octobre 2018, elle rejoint sa sœur et quelques amis sur la terrasse d’un bar bien connu d’Ixelles. C’est la première fois qu’elle y va. Il y a peu de monde, il est encore tôt, autour de 20 heures. Romain (prénom d’emprunt), un pote de sa sœur, un gars un peu plus âgé “*qui a beaucoup d’argent*”, fanfaronne avec le barman qui semble être un bon copain. Il ramène deux verres aux filles. Lilou n’a pas encore bu une goutte d’alcool ce soir-là. Elle avale une gorgée. Et puis c’est le trou noir. Plus aucun souvenir. Rien. “*Je suis revenue à moi le lendemain matin. J’étais toute nue sur une terrasse. Romain était en train de me pénétrer. J’ai dit non. J’ai crié. Mes vêtements n’étaient pas là. Je me rappelle qu’il y avait du soleil.*”

Elle comprend qu’elle a passé la nuit dans cette luxueuse maison du sud de Bruxelles, avec piscine intérieure, qui appartient aux parents de Romain. Enfin, c’est ce qu’elle déduit. “*J’étais bizarre, dans un état*

second. J’ai appelé un Uber et je suis rentrée chez moi, raconte-t-elle. Je ne sais toujours pas ce qui s’est passé.” La voix frêle de Lilou s’étrangle encore.

Une audition expédiée en quinze minutes

Elle ne dit rien à sa sœur, ni à personne d’autre. Comme si cette soirée n’avait pas existé. “*J’ai fait une sorte de déni.*” Elle met tout en place pour ne plus croiser la route de son agresseur, se coupe des réseaux sociaux et des lieux où elle pourrait le revoir. Romain est connu dans le petit monde de la nuit bruxelloise. “*Il est très apprécié. Tout le monde l’adore.*”

Mais près d’un an plus tard, en septembre 2019, des flashes lui reviennent en regardant la série *Thirty Reasons Why* sur Netflix. Elle en parle à sa grande sœur, puis à sa maman. Elle décide d’aller porter plainte au commissariat de sa commune.

L’audition, expédiée en quinze minutes, se passe mal. Première question de la policière: “*Vous êtes sûre que vous n’étiez pas bourrée?*” Les larmes remontent

aux yeux de Lilou. “*Je ne me sentais pas crue. Elle utilisait des mots crus, sexuels, alors que c’était difficile pour moi d’en parler. Elle me culpabilisait de ne pas être allée tout de suite voir un médecin. J’ai eu l’impression que c’était ma faute. Elle laissait entendre que j’en avais peut-être eu envie ou que je n’avais pas été assez ferme pour dire non.*” La policière lui fait comprendre que son dossier est nul, qu’il n’y a pas de preuves.

“*Comme si ce n’était pas assez grave*”

Pendant treize mois, la jeune femme n’a aucune nouvelle de son affaire. Fin octobre 2019, une lettre signée par le ministère public lui apprend que sa plainte a été classée sans suite, faute de preuves suffisantes permettant de poursuivre l’auteur. “*Comme si ce n’était pas assez grave. J’y étais préparée mais j’ai trouvé ça horrible*”, dit-elle. Comme la lecture du dossier. “*J’ai eu l’impression que j’étais une allumeuse, que tout était de ma faute.*” Malgré tout, il faut que les filles parlent et portent plainte, dit-elle. “*Pour mon dossier, c’est sans doute fini. Mais il faut se battre. Il faut que ça s’arrête.*”

“Je suis revenue à moi le lendemain matin. [...] J’étais toute nue sur une terrasse. Je me rappelle qu’il y avait du soleil.”

Lilou, 25 ans
Droguée dans un bar.

“J’avais honte et honte aussi de ne rien oser dire”

Il a fallu trois ans à Morgane (prénom d’emprunt) pour déposer plainte. Au moment des faits, en 2015, elle venait de trouver un stage pour apprendre les différentes techniques de massage dans un institut de bien-être qui a plusieurs adresses à Bruxelles – le premier sur lequel elle tombe en cherchant sur Google. Le patron, la quarantaine, la charge très vite de nombreuses responsabilités: s’occuper de l’accueil, faire tourner le centre, gérer l’équipe... La jeune femme alors âgée de 26 ans, et étudiante dans un centre de formation à Bruxelles où son employeur enseignait, y voit une opportunité professionnelle. “*Je me disais que c’était la chance de ma vie. Il m’avait presque donné un rôle de manager.*”

Le gérant semblait honnête et bienveillant envers son équipe. Il expliquait aux employés que c’était important pour lui de les masser après une dure journée de travail, dans un but de détente et d’apprentissage. “*Il nous disait qu’il était primordial de ressentir les manœuvres et de les corriger pour pouvoir donner soi-même un bon massage.*” Au début, Morgane n’en revenait pas d’avoir un patron aussi attentionné.

Après deux semaines, c’est avec confiance qu’elle se fait masser par son employeur. Ses deux collègues présents ce soir-là y avaient eu droit dans le passé. “*Je n’y voyais donc rien d’anormal.*” L’attitude du gérant est correcte et professionnelle: pas un geste ambigu. “*Je me suis dit: ouf!*”

Nu sous son essuie

Peu de temps après, le patron propose à la stagiaire de revoir certaines techniques qu’elle n’aurait pas bien intégrées en s’entraînant sur lui. Il se met nu sous son essuie. Morgane se sent gênée mais se rappelle que, dans ce genre de métier, “*il faut*

être à l’aise avec la nudité”, comme le répétaient ses professeurs. Pour lui montrer la manœuvre, l’homme lui demande de se retourner, dos contre lui. Mais très vite, il dérape. Il la prend par la taille, une main collée au ventre, la serre entre ses jambes et lui masse le bas du dos. La stagiaire sent qu’il est en érection et ressent un grand malaise. Déstabilisée mais ne voulant pas croire à un acte malveillant, Morgane se raisonne, se dit que c’est un “*accident*” – qui se produit parfois, comme on leur a expliqué pendant les cours. “*J’étais embarassée. Je ne savais pas comment réagir.*”

“*J’étais à l’ouest. Comme si ce n’était pas moi*”

Quand, plus tard, son patron, marié et papa de deux enfants à l’époque, lui dit d’entrer dans la cabine, elle ne se sent pas rassurée. Il lui fait enlever tee-shirt et soutien-gorge prétextant vouloir lui montrer une nouvelle technique de massage autour du sternum. Lui frôle les tétons au passage. Tétanisée, elle ne dit toujours rien, se grave dans la tête que c’est accidentel et professionnel. “*J’avais honte et honte aussi de ne rien oser dire.*” Et puis il y a la première fois où il passe des attouchements au viol. “*J’étais à l’ouest. C’était comme si ce n’était pas moi.*”

Il recommencera à “*faire sa petite affaire*”, toujours selon le même scénario. Au cours des trois mois de son stage, Morgane fait comme si de rien n’était avec les autres de l’équipe. Elle ne sait pas comment se dépêtrer de cette situation. Il faudra des problèmes de santé, une hospitalisation et le diagnostic d’une sérieuse maladie chronique pour qu’elle ne remette plus les pieds à l’institut. “*J’ai gardé cette histoire en moi pendant deux ans.*” Elle finira par en parler à son compagnon, ancien stagiaire du même centre de massage. Un premier pas.

En septembre 2016, elle entame un cur-

sus dans le bien-être dans le même centre de formation dont son ex-employeur a été banni. Morgane apprend par la responsable des stages que d’autres étudiantes ont reproché des attouchements à celui qui fut son patron.

“*La commissaire était géniale*”

Elle entre en contact avec Alice (prénom d’emprunt), qui a déposé plainte contre lui. “*Ça a été un électrochoc. Elle m’a encouragée à le faire aussi, d’autant que dans mon cas, il y avait eu viol, à plusieurs reprises.*”

En avril 2018, la jeune femme se rend avec son compagnon au poste de police situé à une rue de l’institut de bien-être. La commissaire l’auditionne avec attention et bienveillance, pendant trois heures. “*Franchement, elle était géniale, même si c’était émotionnellement laborieux. Elle m’a dit que d’autres personnes avaient déjà déposé plainte. Son but était de recenser un maximum de témoignages pour qu’on puisse l’arrêter.*”

En septembre 2019, le dossier est classé sans suite pour manque de preuves. “*J’étais dégoûtée, écoeurée. J’ai essayé de rappeler la commissaire. On m’a dit qu’elle n’était plus sur l’affaire.*” Morgane, découragée, tire alors un trait sur sa plainte.

Les récents événements autour du cimetière d’Ixelles ont réveillé sa colère, explique-t-elle. La jeune femme a retrouvé deux anciennes victimes, dont une cliente qui n’a pas porté plainte à l’époque. Alice est déjà prête à suivre Morgane dans son combat. “*Aujourd’hui, je suis déterminée à aller jusqu’au bout. Il faut qu’il assume ce qu’il a fait.*” La jeune femme va prendre conseil auprès d’un avocat pour envisager la suite.

“Aujourd’hui, je suis déterminée à aller jusqu’au bout. Il faut qu’il assume ce qu’il a fait.”

Morgane, 31 ans
La jeune femme va prendre conseil auprès d’un avocat pour envisager la suite.

Suite page 6